

Adhérent(e) Cfdt

vous avez des droits

Une information régulière

Vous recevrez chaque mois Cfdt Magazine et une information fédérale régulière.

Un droit d'expression

Vous serez consulté(e) sur les choix de la Cfdt dans votre entreprise en terme de revendications, d'actions syndicales, de signatures éventuelles d'accords

Une défense personnalisée

La Cfdt dispose d'un réseau important de juristes, d'avocat(e)s, de conseiller(ères) prud'homaux (ales) et de militant(e)s formé(e)s en matière de droit du travail.

Une formation

Pour mieux connaître vos droits, pour exercer un mandat syndical.

Une réduction d'impôt

La cotisation syndicale donne droit à une réduction d'impôt égale à 66 % des sommes versées.

Les services de la CNAS

(Caisse Nationale d'Action Syndicale)

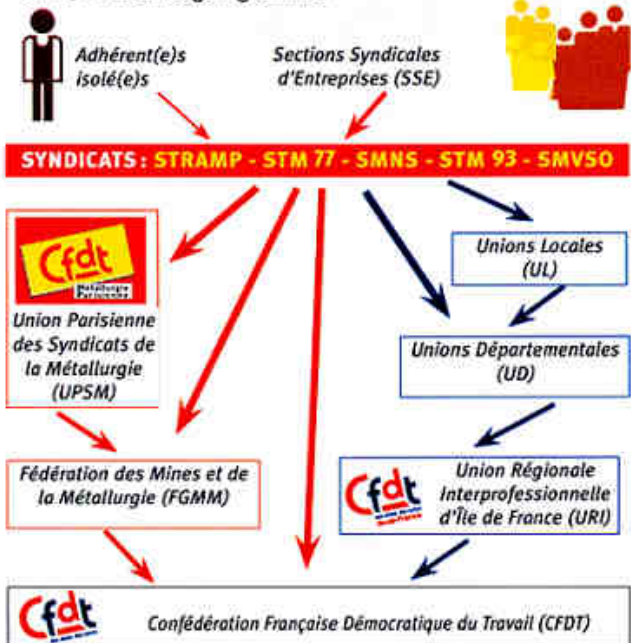
Une défense juridique : prise en charge par un(e) défenseur(e) agréé(e) ou un(e) avocat(e) des procédures juridiques liées à votre contrat de travail.

La Cfdt est la seule organisation syndicale à verser une indemnité journalière en cas de grève à tou(te)s ses adhérent(e)s dès le troisième jour.

La Cfdt

comment ça marche ?

Pour vous aider à vous familiariser avec l'organisation de la CFDT, voici un organigramme.



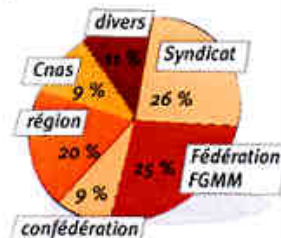
Chaque niveau de l'organisation tient un congrès tous les quatre ans.

À quoi sert la cotisation ?

La cotisation permet à la CFDT de fonctionner de façon indépendante de toute pression politique ou patronale.

Elle permet notamment de :

- payer les salaires des permanent(e)s, les factures de téléphone, d'électricité, de loyer...
- former gratuitement les militant(e)s au droit social, lorsque son entreprise refuse de payer,
- se doter de services juridiques



AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le Syndicat désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution sur simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend avec le créancier.

Nom, Prénom, Adresse

N° Émetteur National 261 289

Syndicat

Nom, adresse de la banque

Établissement	Guichet	Clé RIB
Numéro du compte		

Signature

Date

Ce document doit être accompagné d'un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne (RIB RIP ou RICE). Il est à renvoyer au Syndicat dont vous dépendez (voir au dos). N'oubliez pas d'en envoyer également une copie à votre banque.